

# Un outil pour l'égalité

Autor(en): **Mantilleri, Brigitte**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses**

Band (Jahr): **87 (1999)**

Heft 1426

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-281446>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# UN OUTIL POUR L'ÉGALITÉ



**Son nom est long: Institut romand de formation et de recherche sur les rapports sociaux de sexe. Son but est court et précis: rendre visible ce qui est invisible. Explications...**

«Nous voulons rendre visible ce qui est invisible dans notre société, être à la fois un espace de recherche et un espace pour des chercheuses», s'enthousiasme Véronique Ducret, une des six créatrices de ce tout nouvel Institut, romand absolument, qui ouvrira ses portes en ce début d'année. Et plus concrètement permettre à des chercheuses de travailler, même si elles ne sont pas reconnues, tout simplement parce qu'elles ne sont pas dans le circuit des publications multiples - pour cause de contraintes familiales par exemple. Ce qui ne les empêche nullement de faire des recherches passionnantes. Ces femmes pourront collaborer avec l'Institut. Et puis rendre visible des discriminations camouflées dans le fonctionnement soi-disant parfaitement «mixto-égalitaire» de notre société.

Et Brigitte Berthouzo, la juriste de l'équipe, de préciser que cet Institut n'est une concurrence pour personne, mais bien plutôt un outil, indépendant du fait qu'il est privé, mais qui peut très bien être utilisé par des services de l'Etat comme des bureaux de l'égalité. «L'Institut peut servir de lien, de relais entre l'Etat et

le monde du privé. Nous avons des contacts et des mandats avec des entreprises.»

**Quelles sont les compétences de cet Institut?** Comme elles le précisent toutes les deux, il ratisse large mais ne prétend pas avoir toutes les compétences. L'équipe de base est composée d'une demi-douzaine de personnes: juristes, psychologues, sociologues, historiennes et économistes. Elles ont eu un beau jour envie de travailler ensemble. Elles ont créé une association de soutien avec un conseil d'administration. Les fonds viendront de dons privés, de subventions, de cotisations et de l'autofinancement par le développement des prestations.

**Bien joli tout cela, mais avons-nous besoin d'un tel Institut?** Véronique Ducret et Brigitte Berthouzo sont persuadées de sa nécessité. Pas une simple vue de l'esprit de leur part, mais parce que l'Institut s'insère dans une pratique existante. Il a en effet d'ores et déjà reçu des mandats: quatre de ses membres, dont deux Lausannoises, ont travaillé à l'élaboration d'un concept de sensibi-

lisation visant à promouvoir les métiers techniques auprès des adolescentes de 14/15 ans. Dans un deuxième temps, elles ont participé à l'animation destinée à motiver ces jeunes filles.

L'autre volet étant la formation, par exemple en matière de harcèlement sexuel, de violences à l'encontre des femmes ou de loi sur l'égalité. Public cible: entreprises privées, administrations publiques, institutions d'enseignement, professionnel-le-s de la santé et de l'action sociale, milieux patronaux et syndicaux, tribunaux et police. Et là aussi des mandats sont déjà arrivés.

Le troisième domaine étant le conseil aux entreprises qui souhaitent élaborer une politique de formation et de promotion des femmes et instaurer des mesures positives à leur égard. Le quatrième volet étant l'expertise: avis de droit comme spécialiste dans un domaine, expertes auprès d'un tribunal.

Et les deux complices de préciser encore avant de repartir dans le froid hivernal: «Nous sommes féministes, mais nous nous occupons des rapports sociaux inégaux en général».

**Brigitte Mantilleri**

L'Institut est logé dans un joli bureau près du centre de documentation Filigrane dans la Maison de l'Égalité, 2, rue de la Tannerie, Case postale 1608, 1227 Carouge, tél/fax: 022/ 301 37 95. E-Mail bberthou@worldcom.ch